

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



*Garantir à chaque Vendéen
une eau de qualité,
aujourd'hui comme demain.*



SOMMAIRE

Édito	3
Gouvernance	4
Organisation	5
Chiffres clés	6
Temps forts	8
Compétences	10
Innovation et prospective	12
Production et distribution	13
Développement durable	14
Gestion et protection de la ressource	16
Assainissement	17
Relation usagers	18
Finances	19

Direction de la publication : Jacky Dallet
Rédaction : Vendée eau - 2025
Conception graphique / mise en page : opixido
Imprimé en Vendée sur papier recyclé.
Crédits cartographiques : Vendée eau – CPA Sources : BGV/Vendée eau
Crédits photos : Charles Drapeau et Vendée eau

ÉDITO



Jacky Dallet,
Président de Vendée eau

2024 a marqué un tournant pour Vendée eau

Dans un contexte où les enjeux liés à la ressource en eau sont marqués par les effets du changement climatique, notre syndicat s’est mobilisé avec détermination pour concrétiser des projets alliant à la fois proximité, innovation et sobriété. Trois axes forts qui incarnent notre vision d’un service public moderne, responsable et ancré dans les réalités du territoire.

Proximité, tout d’abord, avec la reprise en gestion directe des abonnés sur une partie du territoire vendéen. Cette évolution structurante reflète notre volonté de renforcer le lien avec les usagers, en assurant un service réactif, lisible et à l’écoute des attentes des usagers. C’est une première étape importante vers un service qui sera, à partir de 2030, mis en place pour l’ensemble des Vendéens.

Innovation, ensuite, avec l’organisation en septembre 2024 du séminaire consacré à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) aux Sables-d’Olonne. Ce rendez-vous a mis en lumière les avancées techniques, sanitaires et environnementales du programme Jourdain, porté par Vendée eau et ses partenaires. Face aux défis de raréfaction de la ressource, cette démarche pionnière illustre notre capacité à inventer les solutions durables de demain.

Sobriété, enfin, avec la poursuite de notre politique active d’économies d’eau, à travers des actions concrètes sur le terrain. Pour la 3^{ème} année, le dispositif « Vendée eau Challenge » a été déployé pour sensibiliser les touristes aux écogestes. En coopération avec la Fédération d’Hôtellerie de Plein air (FHPA) et Vendée Expansion, nous renforçons également notre collaboration avec les campings vendéens engagés dans la réduction de leur consommation d’eau. Sans oublier notre partenariat avec le skipper vendéen Benjamin Dutreux, participant au Vendée Globe, qui a apporté à Vendée eau une nouvelle façon de diffuser nos messages auprès du grand public en faveur d’une évolution durable des usages.

Trois piliers qui guident notre action et orientent notre vision pour les années à venir. Vendée eau poursuit ainsi son engagement : **garantir à chaque Vendéen une eau de qualité, aujourd’hui comme demain.**

GOVERNANCE

Vendée eau est piloté par des élus représentant les EPCI adhérents. Les instances décisionnelles sont le bureau et le comité syndical. Ce dernier est composé de 50 délégués désignés par les 19 communautés de communes et d'agglomérations et la commune de l'Île d'Yeu.

Composition du bureau



Jacky DALLET
Président



Michel BOSSARD
Vice-Président



Jean-François PEROCHEAU
Vice-Président



Yannick DAVID
Vice-Président



James GANDRIEAU
Vice-Président



Hélène MADORRA
Vice-Présidente



Richard SIGWALT
Vice-Président



Florent LIMOUZIN
Vice-Président



Michel CHAILLOUX
Vice-Président



Fabien GABORIT



Christian GUENION



Alain BROCHOIRE



Joël CHATEIGNER



Hervé BESSONNET



Miguel CHARRIER



Jean-Marie ARNAUDEAU



Xavier PROUTEAU

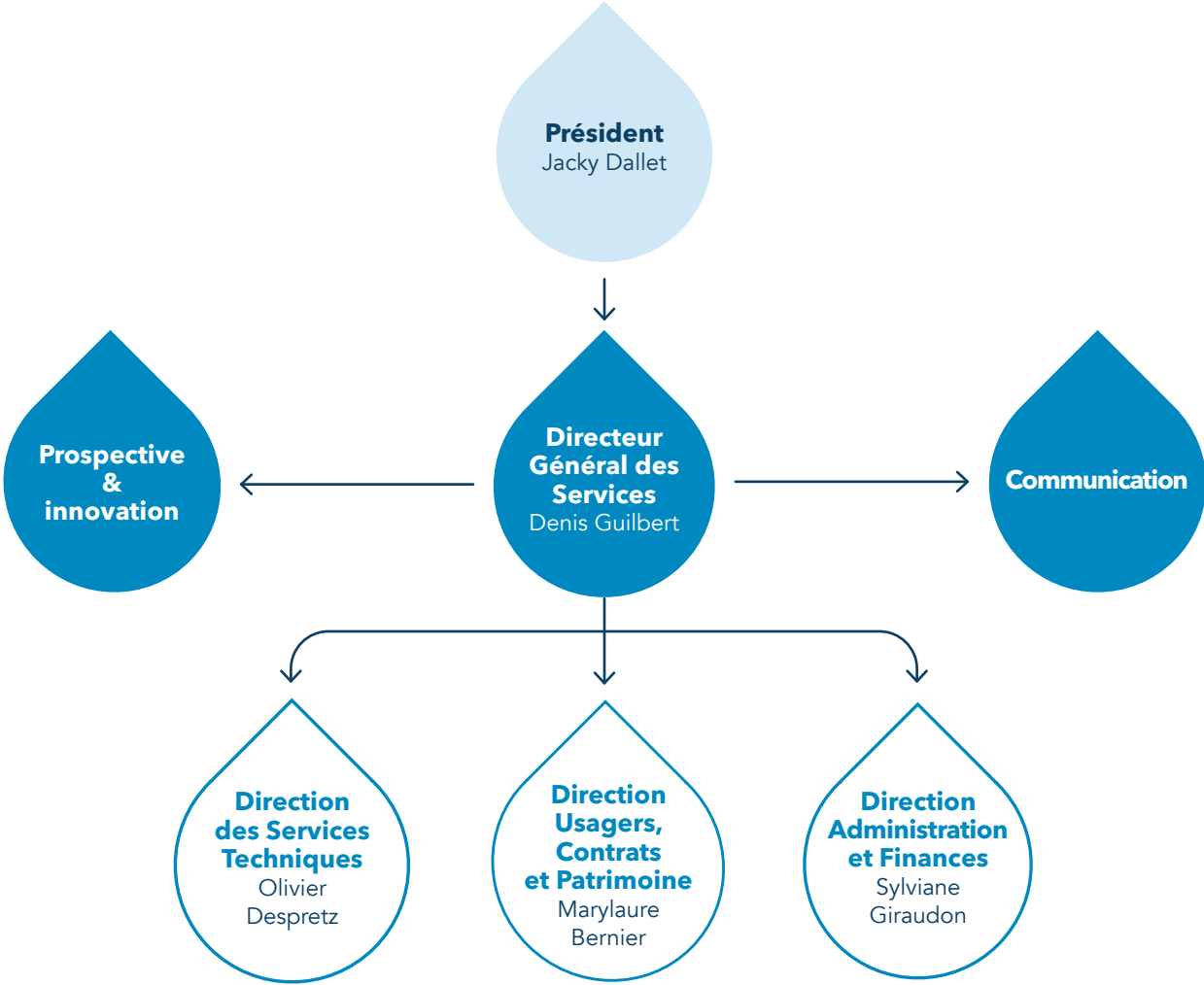


Marc HILLAIRET



Michel BRUNEAU

ORGANISATION



Feuille de route

3 axes de travail

Investir & innover

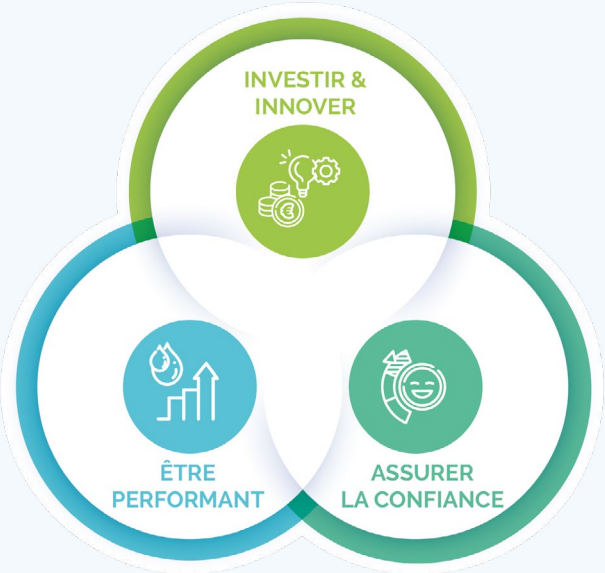
pour une gestion durable de l'eau potable et de l'assainissement.

Assurer la confiance

et la satisfaction des usagers, des agents et des élus.

Être performant

efficient et acteur de la transition écologique.



CHIFFRES CLÉS

11 usines de traitement
d'eau superficielle

13 barrages
7 pré-barrages

87,3%
Rendement global
des usines

Indice linéaire de perte :
1,16m³ / km / jour

90 réservoirs

53 stations de pompage
et de surpression

51 postes de chloration
des eaux

7 captages

2 usines de traitement
d'eau souterraine

99,5% de conformité
suite aux 100 000 analyses
de contrôle réalisées

15 710 km
de réseau d'adduction
et de distribution

462 174 abonnés

14 stations de traitement
des eaux usées

49 millions
de m³
produits

3,8 millions
de m³ importés

2,5 millions
de m³ exportés

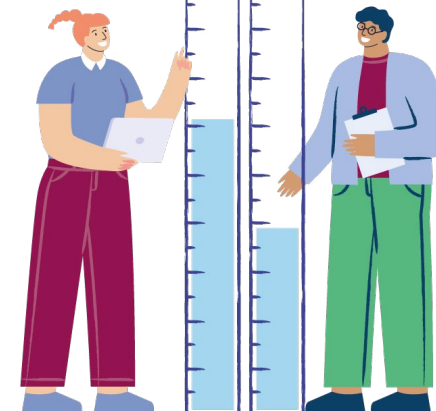
Focus Ressources Humaines

Répartition des effectifs

144 au total
au 31 décembre 2024

88
femmes
soit 61 %

56
hommes
soit 39 %



105
agents de
droit public
soit 73 %

39
agents de
droit privé
soit 27 %



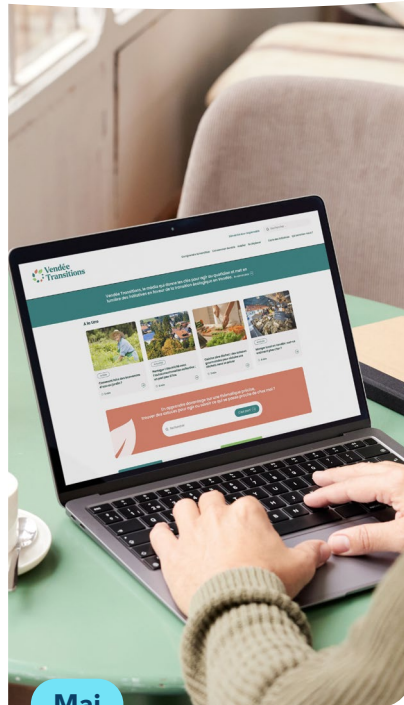
TEMPS FORTS



1^{er} janvier

Relation usagers

Le début d'année a été marqué par le démarrage de la gestion en direct des abonnés sur une partie de département. 110 000 usagers sont concernés.



Mai

Vendée Transitions

Vendée eau, Trivalis, le SYDEV et le Département de la Vendée lancent Vendée Transitions, le média de la transition écologique. Il est présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et sur le site internet vendee-transitions.fr.



24 mars

Journée mondiale de l'eau

Lors des portes ouvertes, les usagers ont découvert les étapes de traitement de l'eau potable de l'usine de production de la Balingue.



17 au 26 mai

Les floralies

Les équipes ont été mobilisées pour aménager un massif de 100 m² représentant un bassin versant avec un paysage typique du bocage vendéen. 1 270 personnes sont venues sur le stand de Vendée eau.



15 juillet

Qualité de l'eau

Dans le cadre du plan d'actions de lutte contre les Trihalométhanes (THM) pour améliorer la qualité de l'eau, la 3^{ème} unité de traitement (Givrand) a été mise en service.



20 septembre

World Cleanup Day

À l'occasion de la journée mondiale du nettoyage, une vingtaine d'agents volontaires ont ramassé les déchets autour de nos 2 bâtiments à La Roche-sur-Yon. Plus de 54 kg ont été triés.



22 septembre

Journée du patrimoine

L'usine de traitement de l'eau potable de Finfarine au Poiroux a ouvert ses portes à plus de 400 personnes. Une journée permettant de faire de la pédagogie auprès des usagers.



26 septembre

Séminaire REUT

150 participants venus de toute l'Europe se sont réunis pour assister au séminaire sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), organisé par Vendée eau aux Sables-d'Olonne.



Novembre

Vendée Globe

Pour réduire l'utilisation du plastique, 5 fontaines à eau ont été installées sur le village du Vendée Globe. 22 000 bouteilles plastiques d'un litre n'ont ainsi pas été utilisées.



21 novembre

Gestion de crise

La cellule de crise s'est réunie plusieurs fois en 2024 notamment lors de la rupture en alimentation électrique de plusieurs usines d'eau potable suite à la tempête Caetano. Le risque de coupure d'eau pour les usagers a été maîtrisé.



Décembre

Chantier

L'année 2024 a marqué une étape clé, celle de l'achèvement du gros œuvre de l'usine d'eau potable de Moulin Papon située à La Roche-sur-Yon. En fin d'année, les équipements ont pris leur place.



2024

Travaux

De février à décembre, le réservoir sur tour de Moulin Rouge a subi des travaux afin d'être réhabilité. Il mesure 39 mètres et est directement alimenté par l'usine de traitement de Moulin Papon.

Focus Partenariat

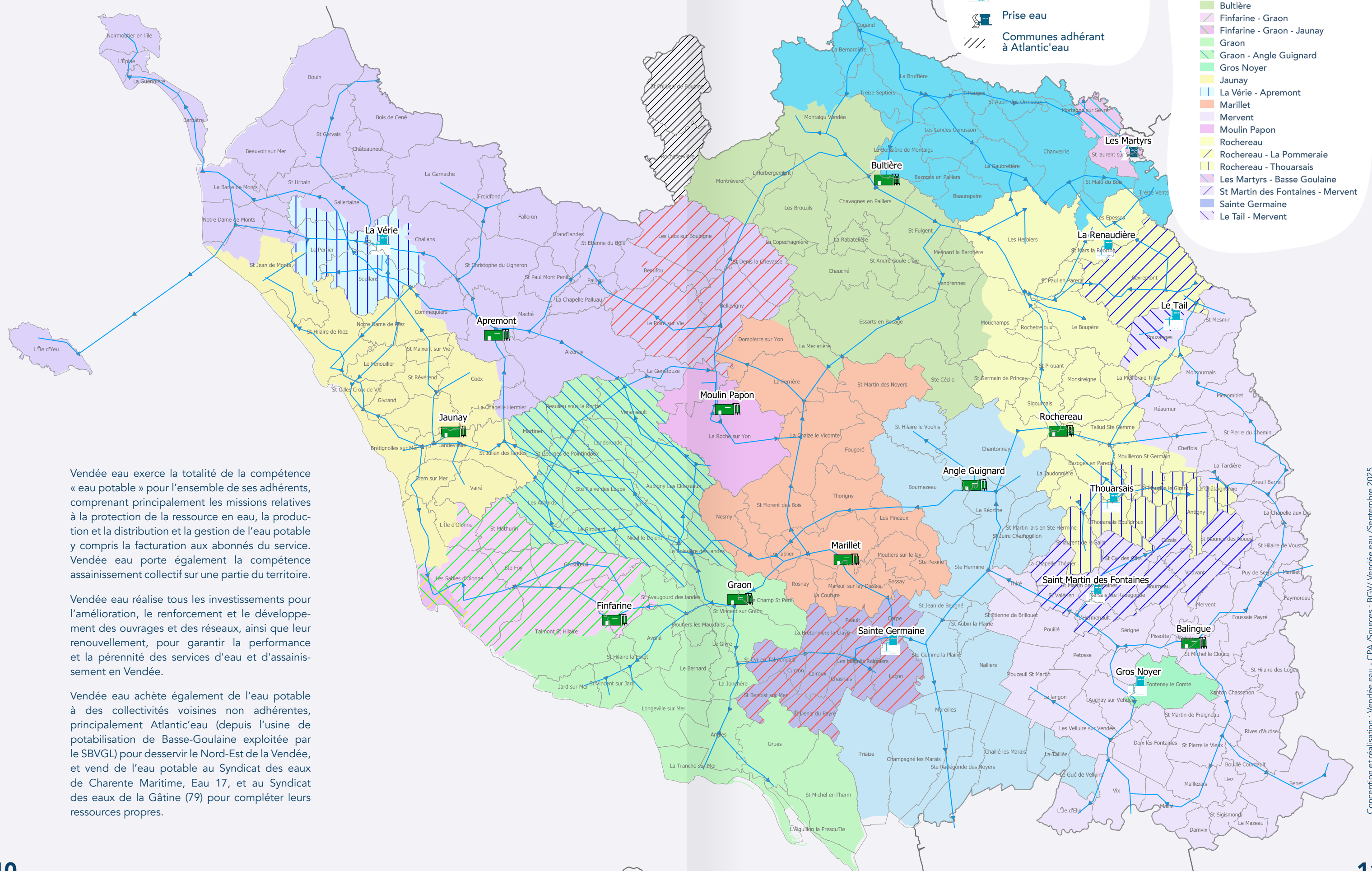
Benjamin Dutreux : un engagement vendéen, sur l'eau et pour l'eau

En 2024, Benjamin Dutreux, skipper vendéen participant du Vendée Globe, est devenu ambassadeur de Vendée eau. Il est engagé depuis de nombreuses années dans la préservation de l'environnement. Ainsi, il incarne et porte haut et fort nos valeurs communes : l'innovation, la performance et la préservation de la ressource en eau.

Benjamin a terminé en 10^{ème} position de la course mythique autour du monde. Au-delà d'un exploit sportif, c'est une victoire pour l'eau permettant ainsi de sensibiliser le grand public à l'importance de la protection de l'or bleu.



COMPÉTENCES



Vendée eau exerce la totalité de la compétence « eau potable » pour l'ensemble de ses adhérents, comprenant principalement les missions relatives à la protection de la ressource en eau, la production et la distribution et la gestion de l'eau potable y compris la facturation aux abonnés du service. Vendée eau porte également la compétence assainissement collectif sur une partie du territoire.

Vendée eau réalise tous les investissements pour l'amélioration, le renforcement et le développement des ouvrages et des réseaux, ainsi que leur renouvellement, pour garantir la performance et la pérennité des services d'eau et d'assainissement en Vendée.

Vendée eau achète également de l'eau potable à des collectivités voisines non adhérentes, principalement Atlantic'eau (depuis l'usine de potabilisation de Basse-Goulaine exploitée par le SBVGL) pour desservir le Nord-Est de la Vendée, et vend de l'eau potable au Syndicat des eaux de Charente Maritime, Eau 17, et au Syndicat des eaux de la Gâtine (79) pour compléter leurs ressources propres.

INNOVATION ET PROSPECTIVE

Programme Jourdain : pose d'une canalisation de transfert et aménagement d'une zone de transition végétalisée

Dans le cadre du programme Jourdain, projet pilote en Europe de réutilisation indirecte des eaux usées traitées (REUT), Vendée eau poursuit ses engagements en faveur de la préservation de la ressource en eau.

Une avancée majeure a été réalisée entre mai et septembre 2024 avec la pose d'une canalisation de transfert de 27km entre l'unité de traitement complémentaire située aux Sables-d'Olonne et la zone de transition végétalisée (ZTV) à Saint-Julien-des-Landes. Cette infrastructure permet le retour de l'eau affinée vers le milieu naturel (retenue du Jaunay), avant son acheminement vers l'usine d'eau potable du Jaunay.

Parallèlement, les travaux de construction de la ZTV ont débuté en 2024. Celle-ci jouera un rôle clé en assurant la renaturation et la reminéralisation partielle de l'eau traitée, contribuant ainsi à sa bonne intégration dans le cycle naturel. L'achèvement des aménagements paysagers est prévu pour le printemps 2025.

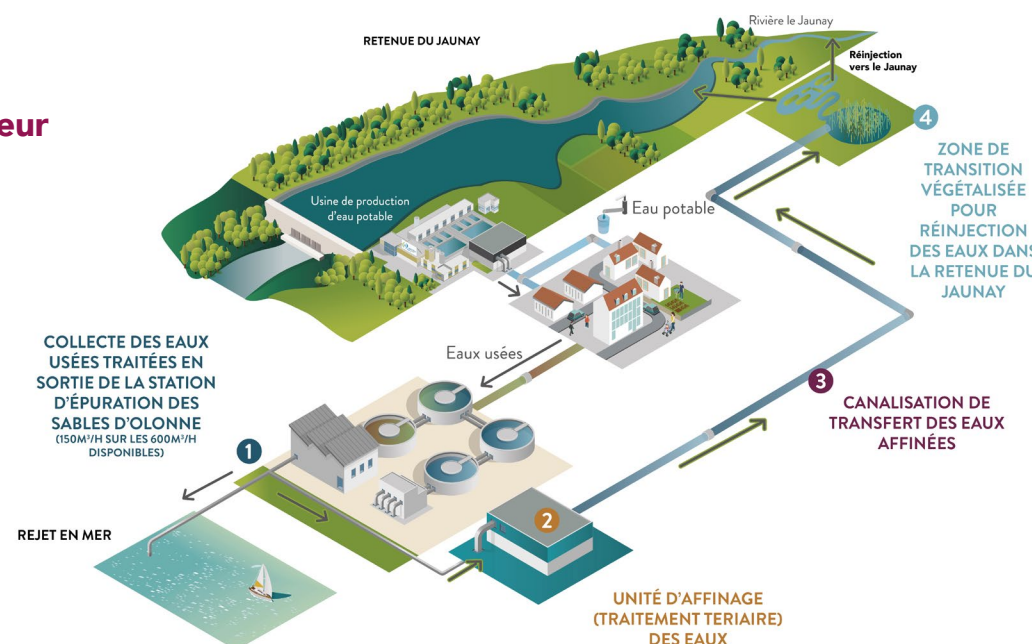
Cette nouvelle étape marque une avancée significative du programme Jourdain, au cœur des enjeux de gestion durable de l'eau sur le territoire vendéen.



Ces travaux ont été conduits dans le strict respect des exigences environnementales

- Limitation des interventions en zones humides
- Préservation maximale des haies
- Franchissement des cours d'eau réalisé par forage dirigé

Le schéma du démonstrateur Jourdain



PRODUCTION ET DISTRIBUTION

La nouvelle usine d'eau potable des Martyrs

Face au vieillissement et à la capacité insuffisante de l'usine d'eau potable des Martyrs, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, une opération de modernisation a débuté en 2019 avec la construction d'une nouvelle usine et d'une prise d'eau dans la Sèvre Nantaise.

La capacité est ainsi passée de 90 m³/h à 130 m³/h, assurant l'alimentation en eau potable de 8 000 habitants de Saint-Laurent-sur-Sèvre et Mortagne-sur-Sèvre, avec une possibilité d'extension aux communes voisines.

La qualité de l'eau est améliorée, notamment par l'élimination des micropolluants (pesticides, résidus médicamenteux). Enfin, la distribution est sécurisée et renforcée grâce à une nouvelle conduite vers le réservoir sur tour de la Trique et l'installation d'un surpresseur au réservoir du Chaintreau.

Une exemplarité environnementale

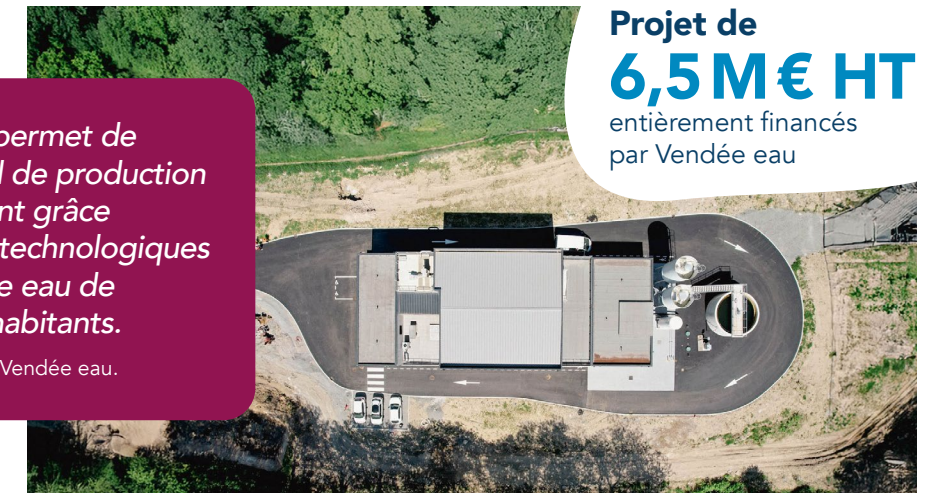
Au-delà de ses performances techniques, la nouvelle usine se distingue également par :

- Sa conception limitant l'imperméabilisation des sols
- Son intégration paysagère soignée avec espaces verts et zone de rejets végétalisée
- Son aération naturelle, son insonorisation du site et le recours à l'éco-pâturage
- Son dialogue étroit avec les élus pour l'aménagement des abords

La nouvelle usine permet de disposer d'un outil de production fiable et performant grâce aux améliorations technologiques pour distribuer une eau de qualité à tous les habitants.

Jacky Dallet, Président de Vendée eau.

Projet de
6,5 M€ HT
entièrement financés
par Vendée eau



Amélioration de la désinfection de l'eau distribuée

La maîtrise de la qualité de l'eau distribuée est assurée majoritairement par la désinfection au chlore. Le taux d'injection du chlore dans l'eau est déterminé en fonction du périmètre de distribution. Le chlore est injecté soit en sortie des réservoirs sur les départs vers le réseau de distribution, soit en ligne directement en cours de distribution par les chlорations intermédiaires implantés sur les réseaux. Les investissements réalisés par Vendée eau dans les réservoirs comportent

la modification de chlорations existantes sur 5 sites et la création de chlорation sur 3 sites.

Afin d'améliorer et d'adapter finement la chlорation, des dispositifs de régulation et d'analyse du chlore en réseau sont installés au niveau de sept comptages. Le coût global des travaux s'élève à près de 2 millions € HT.

1,9 millions de Kwh
produits par turbines hydroélectriques
sur les barrages

35.5 millions de Kwh
utilisés pour la production

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de son engagement développement durable, Vendée eau déploie un ensemble d'actions concrètes et ciblées.

Préserver la ressource en eau des milieux et la biodiversité

Vendée eau met en œuvre des initiatives variées visant à économiser l'eau et à restaurer sa qualité :

Économies d'eau

Accompagnement des collectivités pour optimiser la consommation dans les bâtiments publics, soutien aux professionnels et sensibilisation des citoyens aux gestes économes.

Qualité des eaux et biodiversité

Aménagement de l'espace rural, gestion intégrée des eaux pluviales, réduction des pollutions diffuses agricoles sur les bassins Lay Amont, Bultière, Apremont, Jaunay et Mervent. Protection des captages contre les pollutions ponctuelles et accidentelles.

Sensibilisation

Développement de programmes pédagogiques et organisation de visites d'usines pour éveiller les consciences à la fragilité de notre ressource en eau.

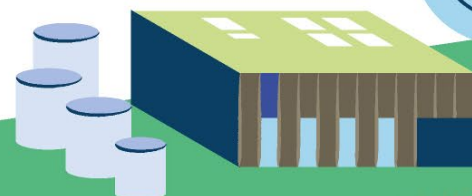


Prévoir et s'adapter au changement climatique

Conscients des enjeux climatiques, Vendée eau déploie des outils et projets structurants :

Projet de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) avec le programme Jourdain.

Stockage de l'eau brute dans d'anciennes carrières pour restituer l'eau, stockée l'hiver en période favorable, au milieu naturel l'été quand elle le nécessite.



Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires vendéens

Stratégie tarifaire de l'eau potable au service d'une solidarité multi-vectorielle

Vendée eau garantit l'égalité d'accès à l'eau sur l'ensemble du département grâce à un tarif unique appliqué à tous les abonnés, quelque soit leur lieu de résidence. Ainsi, un même service est facturé de manière identique, assurant une péréquation territoriale équitable.

Coopération internationale pour une solidarité au-delà des frontières

Engagée dans l'appel à projets permanent en coopération internationale, Vendée eau consacre un montant annuel maximum de 0,2 % du montant de son budget pour soutenir des initiatives associatives ou territoriales vendéennes en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à l'international. Concrètement, l'effort consenti s'est élevé à 67 000 € en 2024, illustrant notre contribution active à des projets de solidarité internationale.

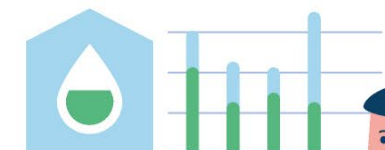
Par exemple, le projet à Madagascar a permis au village d'Ambaride, situé dans la commune rurale d'Ampnotokana, de bénéficier du soutien de Vendée eau à travers plusieurs actions : l'adduction d'eau, l'assainissement et la formation. Les villageois participent activement et sont impliqués sur toute la durée du chantier. Vendée eau a contribué à hauteur de 20 000 € pour un coût total du projet de 80 000 €.



Assurer l'exploitation au service du développement durable

Optimisation de la consommation énergétique grâce à l'intelligence artificielle

Dans le cadre de sa stratégie de performance énergétique, Vendée eau s'est engagé en 2024 dans un partenariat avec Purecontrol, acteur spécialisé dans l'optimisation des consommations par intelligence artificielle. L'objectif : réduire significativement l'empreinte et les coûts énergétiques liés à la production d'eau potable. Concrètement, une solution d'IA a été déployée sur deux secteurs pilotes du département. Connectée en temps réel aux équipements de pompage, la technologie analyse les données d'exploitation afin d'apprendre les comportements de consommation, modéliser les besoins et ajuster les consignes de pilotage. Cette approche permet d'atteindre un équilibre optimal entre la production d'eau potable et la consommation d'énergie électrique. Les premiers résultats seront attendus en 2025. La démarche vise, à terme, une réduction de 5 à 20 % de la consommation électrique annuelle sur l'ensemble du territoire vendéen. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de Vendée eau de concilier performance opérationnelle et transition énergétique.



GESTION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE

Accompagner les changements de systèmes agricoles pour préserver la qualité des eaux

La qualité des eaux brutes des retenues et captages de Vendée est influencée par les activités économiques des bassins versants et des aires d'alimentation de captage. Sur des territoires à dominante rurale, l'agriculture joue un rôle central dans la préservation de la ressource en eau.

Sur les bassins versants d'Angle Guignard et Rochereau, de la Bultière, d'Apremont, et du Jaunay, des programmations pluriannuelles de lutte contre les pollutions diffuses (nitrates et pesticides) sont mises en œuvre. Vendée eau coordonne ces actions sur les territoires de la Bultière et du Lay Amont en partenariat avec les acteurs agricoles (Chambre d'agriculture, Grapea, GAB, Civam, CAVAC, CER...). Dans le cadre d'une démarche volontaire, les exploitants peuvent bénéficier d'accompagnements individuels ou collectifs pour faire évoluer leurs pratiques et leurs systèmes d'exploitation.

En 2024, des temps de formations ou démonstrations en « bout de champs » ont été proposés aux exploitants sur divers sujets (maintien de couverts dans l'inter-rang du maïs ou tournesol pour limiter l'érosion et les traitements, utilisation de matériels de désherbage mécanique sans travail du sol, recours aux plantes bioindicatrices pour diagnostiquer le sol...).

Par ailleurs, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ont été proposées à l'engagement. Elles visent une transition vers des pratiques agricoles plus extensives, encadrée par un cahier des charges évolutif sur cinq ans. En contrepartie, les exploitants bénéficient d'un soutien financier provenant des fonds européens, de l'État, de l'Agence de l'Eau et de la Région. Vendée eau assure le portage de ces MAEC sur les bassins du Lay Amont et de la Bultière.

L'ensemble de ces actions agricoles, complémentaires aux travaux d'aménagement de l'espace, contribue à la reconquête de la qualité des eaux brutes.

66 exploitations agricoles se sont engagées en MAEC depuis 2023
20 exploitations engagées dans un Contrat Individuel d'Exploitation

Réhabilitation du barrage d'Apremont

Mis en service en 1966, le barrage d'Apremont a été construit sur la rivière "La Vie". Sa fonction principale est d'assurer le stockage d'eau brute pour produire de l'eau potable. Il peut stocker jusqu'à 3,8 millions de m³ d'eau. Avec les années, l'ouvrage présentait des signes de vieillissement nécessitant une réhabilitation complète. Des travaux de réfection ont ainsi été menés entre juillet 2023 et octobre 2024 pour un montant de 3,5 millions d'euros :

- Remplacement des clapets présents sur chaque plot central par des évacuateurs neufs réhaussés de 40 cm. Cette action a permis de remettre aux normes ces dispositifs et d'anticiper un potentiel relèvement de la capacité de stockage de la retenue ;
- Remplacement à neuf des vannes de régulation (côté aval) ;
- Remplacement à neuf des dispositifs de manœuvre des vannes de garde (côté retenue) ;
- Remise à neuf des circuits oléo-hydrauliques de manœuvre des vannes ;
- Réfection des parements en béton (fissures, éclats, aciers apparents) ;
- Remise à neuf du système de vidéo-surveillance du site.

En parallèle, des analyses techniques ont révélé une densité du béton moindre que celle supposée à la création de l'ouvrage.

Des travaux préparatoires à un confortement structurel du barrage ont donc été intégrés à ce chantier. La phase finale est programmée au 1^{er} trimestre 2027.

Ces interventions renforcent la sécurité, la performance et la pérennité du barrage d'Apremont, garantissant ainsi la continuité de l'alimentation en eau potable pour les années à venir.



10,5 km de haies plantées en 2024

18 hectares de boisement
58 500 arbres plantés
81 mares restaurées ou créées
soit **18 000 m²** de surface en eau

359 classes sensibilisées
soit 7 966 élèves

ASSAINISSEMENT

Une première pour Vendée eau : la création d'un système d'assainissement collectif et d'une station d'épuration

Le village de la Verrerie à Faymoreau, ancien site minier, présentait des contraintes topographiques ne permettant pas de s'équiper de systèmes d'assainissement non collectif. La commune de Faymoreau a donc dû engager une réflexion sur la mise en place d'un assainissement collectif.

En 2023, la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise a transféré la compétence assainissement collectif à Vendée eau qui a alors pris en charge ce projet.

En juin 2023, un bureau d'études (CEMEAU) s'est vu confier la maîtrise d'œuvre du projet. Une proposition de projet a vu le jour. Il a nécessité la révision du zonage d'assainissement de la commune avec enquête publique. Le commissaire enquêteur a remis un rapport avec avis favorable en janvier 2024. La solution d'une station d'épuration biologique en filtres plantés de roseaux a été retenue car elle était la plus adaptée et la plus intégrée au paysage. Ce type d'installation repose sur un procédé naturel de traitement des eaux usées utilisant des roseaux, des graviers et des sables pour éliminer les polluants de l'eau.



Avec des installations non-conformes, des maisons en corons avec peu de terrain, un sol rocheux, et de la pente, le village de la Verrerie à Faymoreau s'est imposé comme le premier chantier à traiter.

Michel Bossard, Président de la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise et Vice-Président de Vendée eau

250 équivalents-habitants composée de 2 étages de filtres plantés de roseaux à écoulement vertical et d'une zone d'infiltration végétalisée de **1200 m²**

1 233 000 € HT d'investissement dont **330 300 € HT** de subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

2 145 mètres linéaires de réseau en gravitaire et 285 mètres linéaires en refoulement

120 branchements

1 poste de refoulement intermédiaire

5 mois de travaux

2 ans de délai pour se raccorder au réseau d'assainissement collectif pour les propriétaires

Mise en place d'un outil de connaissance patrimoniale pour l'assainissement collectif

L'exercice de la compétence assainissement par Vendée eau se déployant à de nouveaux territoires communautaires (Vendée Sèvre Autise puis Chantonay), il est nécessaire d'instaurer une description fiable du patrimoine assainissement à entretenir et renouveler. Les services ont ainsi travaillé sur la conception d'outils spécifiques à l'administration, l'analyse et la valorisation des données patrimoniales en assainissement collectif.

Un modèle et une base de données ont été bâtis pour décrire les réseaux de collecte et les branchements. Un cahier des charges de numérisation des plans a également été rédigé en partenariat avec les délégataires.

Des déplacements sur le terrain ont permis de collecter l'ensemble des équipements des postes de refoulement et des stations d'épurations afin d'éditer un inventaire détaillé fiable et exhaustif du patrimoine de surface.

Ces données sont valorisées et consultables par les utilisateurs notamment grâce à l'outil en ligne de Vendée eau dédié au système d'information géographique. Les dispositifs ainsi développés permettront d'accueillir de nouveaux équipements et ouvrages au gré des prochains transferts de compétence.

RELATION USAGERS

Début de la gestion directe des usagers

Souhaitant améliorer la lisibilité du service pour les usagers, Vendée eau a décidé de reprendre en gestion directe la relation avec ses usagers à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette nouvelle organisation permet de proposer un interlocuteur unique pour l'ensemble des démarches : demandes d'informations, réclamations, facturation, recouvrement, ainsi que les interventions sur les compteurs (pose, relève, renouvellement).

Ce dispositif a été lancé sur un premier périmètre géographique couvrant les secteurs Plaine et Graon, Deux Maines et Vallée de la Sèvre, représentant environ 110 000 abonnés.

Les premières actions concrètes ont démarré dès le 2 janvier 2024, avec la réception des premiers appels et la réalisation des premières interventions terrain.

Fin janvier, un courrier personnalisé a été adressé à chaque abonné pour présenter le nouveau service et proposer la reconduction du prélèvement automatique pour le paiement des factures. Cette opération a généré environ 60 000 retours, traités par une équipe dédiée. Les campagnes de relevé de compteurs ont été engagées dès le mois de février, permettant l'émission des premières factures à partir du mois de juin.

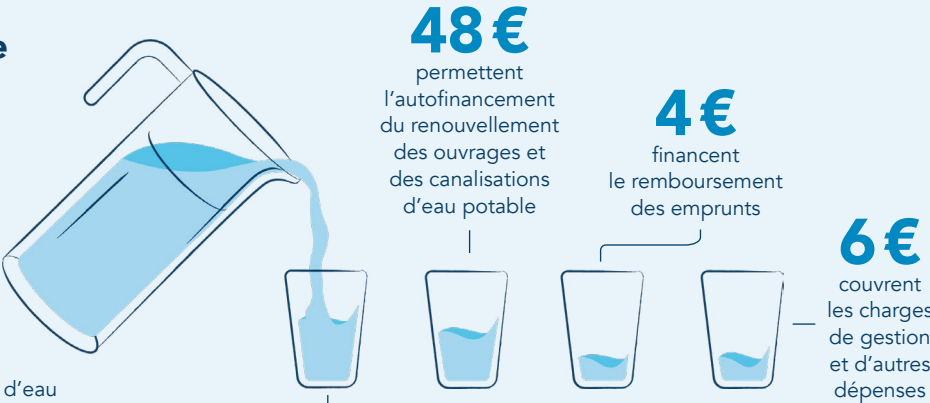
La prochaine étape de cette montée en charge est prévue au 1^{er} janvier 2026, avec l'intégration de 30 000 abonnés supplémentaires habitant à La Roche-sur-Yon. À terme, l'objectif est d'étendre la gestion directe à l'ensemble du département, soit près de 500 000 abonnés.



À QUOI SERT LA CONTRIBUTION DES ABONNÉS ?

Lorsque Vendée eau encaisse 100 €

42 € financent la production d'eau potable, l'exploitation des réseaux et la gestion des abonnés



FINANCES

Charges réelles de fonctionnement

Entre 2023 et 2024, les charges réelles de fonctionnement de Vendée eau ont augmenté de + 5 %, soit + 3,25 M€.

Cette progression est liée à plusieurs éléments : les dépenses de personnel, évoluent conformément à la reprise en gestion directe de la relations usagers pour 110 000 abonnés (recrutement de salariés de statut privé) qui est compensée par les baisses de rémunération des opérateurs d'exploitation n'exerçant plus la gestion des usagers, les dépenses d'intervention courantes et les régularisations comptables de charges sur les exercices antérieurs.

Recettes réelles de fonctionnement

En 2024, les recettes d'exploitation ont progressé de +1,5 % en valeur.

Cette augmentation de recettes est liée à l'augmentation du tarif de l'eau représentant 4,5 % pour une facture de 120 m³ soit + 10,80 € TTC par an. Cette augmentation, la première depuis 15 ans, vise à financer les investissements nécessaires pour l'entretien et le renouvellement du patrimoine et des ouvrages d'eau potable, à faire face au contexte inflationniste des coûts et à assurer le maintien de la performance et de la qualité du service d'eau potable.

Investissements

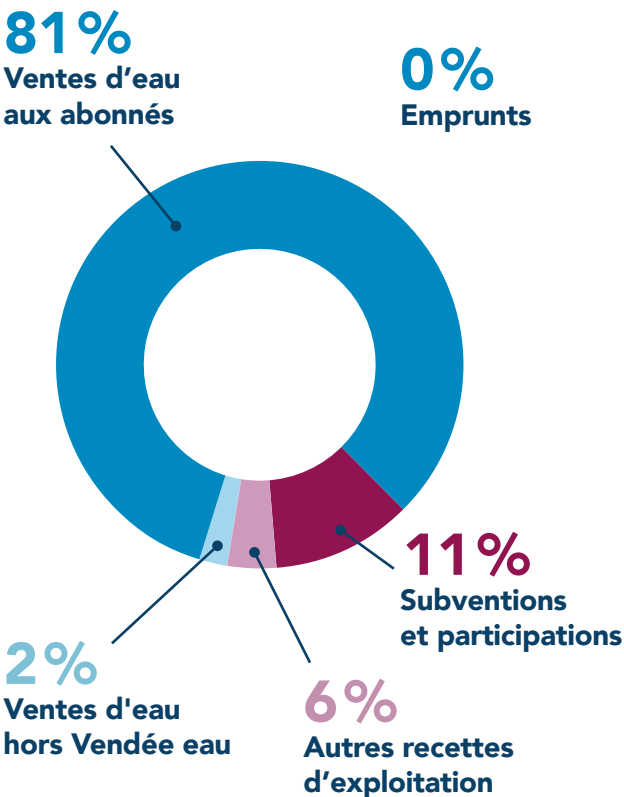
En 2024, les dépenses d'investissement ont progressé de + 37 % et s'établissent à 79,2 M€ (contre 57,6 M€ en 2023).

Sur la période 2024-2030, l'investissement moyen devrait être porté à plus de 70 M€ par an afin de couvrir l'ensemble des opérations nécessaires de réhabilitations des réseaux, usines ou autres châteaux d'eau.

Bilan financier

	Montant en K€
Produits d'exploitation	96 873
Ventes d'eau aux abonnés	88 670
Ventes d'eau hors Vendée eau	1 916
Autres recettes	6 287
Charges d'exploitation	65 106
Rémunération des exploitants - Production	20 920
Rémunération des exploitants - Distribution	23 150
Redevance Prélèvement AELB	2 420
Achats d'eau hors Vendée eau	2 010
Intérêts de la dette + ICNE	635
Charges de personnel	7 403
Autres dépenses	7 018
Provision pour risques et charges	1 550
Épargne brute	31 768
Remboursement du capital	4 977
Épargne nette	26 791
Dépenses d'investissement	79 194
Recettes d'investissement	12 794
Besoin de financement	66 399
Épargne nette	26 791
Emprunts nouveaux	0
Variation du fonds de roulement	-39 609
Fonds de roulement au 31/12	8 592
En-cours de dette au 31/12	30 465
Ratio de capacité de désendettement	0,96

Répartition des recettes globales



0,96 année de capacité de désendettement

2,30 € / m³ pour l'eau potable, pour une facture 120 m³ (+4,5% par rapport à 2023)

13 700 mandats et titres réalisés en 2023

Délai global de paiement : 25,97 jours (dont 16,44 jours pour Vendée eau)



57 rue Paul-Émile Victor CS 90041
85036 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

02 51 24 82 01
vendee-eau@vendee-eau.fr

www.vendee-eau.fr

Suivez-nous :

